

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Dix-neuvième session du Comité pour les plantes
Genève (Suisse), 18 – 21 avril 2011

Planification stratégique

ETABLISSEMENT DU PLAN DE TRAVAIL DU COMITE POUR LES PLANTES

1. Le présent document a été préparé par la présidente par intérim du Comité pour les plantes^{*}.
2. L'annexe de ce document contient la liste des instructions adressées au Comité pour les plantes, ou susceptibles de nécessiter sa consultation ou son information, qui figurent actuellement dans les résolutions et décisions de la Conférence des Parties.
3. Le Comité pour les plantes est invité à établir un groupe de travail dont la tâche serait d'inclure ces instructions dans le plan de travail du comité pour 2011 à 2013, de les catégoriser par ordre de priorité et de réfléchir à comment les mettre en œuvre le plus efficacement possible.

^{*} Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

PLANIFICATION DU TRAVAIL DU COMITE POUR LES PLANTES DE 2010 A 2013

PLANIFICATION DU PC		H	M	L	Personne responsable
Résolution	Titre	Priorité			
Conf. 9.19 (Rev. CoP15) Annexe 3	Enregistrement des pépinières qui reproduisent artificiellement des spécimens d'espèces végétales inscrites à l'Annexe I à des fins d'exportation				
Conf. 9.24 (Rev. CoP15)	Critères d'amendement des Annexes I et II				
Conf. 9.25 (Rev. CoP15)	Inscription d'espèces à l'Annexe III				
Conf. 10.21 (Rev. CoP14)	Transport des spécimens vivants				
Conf. 11.11 (Rev. CoP15)	Réglementation du commerce des plantes				
Conf. 11.1 (Rev. CoP15)	Constitution des comités				
Conf. 11.19	Manuel d'identification				
Conf. 12.8 (Rev. CoP13)	Etude du commerce important de spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II				
Conf. 12.11 (Rev. CoP13)	Nomenclature normalisée				
Conf. 14.2, Annexe	Vision de la stratégie CITES pour 2008 à 2013				
Conf. 14.3, Annexe	Procédures CITES pour le respect de la Convention				
Conf. 14.4	Coopération entre la CITES et l'OIBT concernant le commerce des bois tropicaux				
Conf. 14.8	Examen périodique des annexes				
Conf. 15.1	Financement du programme de travail chiffré du Secrétariat pour 2012 et 2013				

H = Haute priorité
M= Moyenne priorité
L = Basse priorité

PLANIFICATION DU PC		H	M	L	Personne responsable
Décision	Titre	Priorité			
15.11	Partenariat relatif aux indicateurs de biodiversité				
15.12	Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)				
15.15	Changement climatique				
15.19	Stratégie mondiale pour la conservation des plantes de la Convention sur la diversité biologique				
12.91	Programme de renforcement des capacités en vue de l'établissement et de l'application de quotas d'exportation nationaux volontaires scientifiquement fondés pour des espèces inscrites à l'Annexe II				
15.23; 15.24	Avis de commerce non préjudiciable				
15.29	Critères d'inscription des espèces aux Annexes I et II				
15.31	Annotations aux annexes relatives aux plantes				
15.34	Examen des annotations des Cactaceae et des Orchidaceae: évaluation du commerce des produits finis				
14.133; 14.134	Orchidées: annotations aux espèces inscrites à l'Annexe II				
15.35.1; 14.148 (Rev. CoP15)	Espèces d'arbres: annotations aux espèces inscrites aux Annexes II et III				
13.67 (Rev. CoP14)	Etude du commerce important				
15.36, 15.37	A l'adresse des Etats des aires de répartition des espèces suivantes: <i>Cistanche deserticola</i> , <i>Dioscorea deltoidea</i> , <i>Nardostachys grandiflora</i> , <i>Picrorhiza kurroo</i> , <i>Pterocarpus santalinus</i> , <i>Rauvolfia serpentina</i> et <i>Taxus wallichiana</i> , des représentants de l'Asie au Comité pour les plantes, et du Secrétariat				
14.39 (Rev. CoP15); 14.40 (Rev. CoP15)	Rapports sur le commerce des plantes reproduites artificiellement				
15.52; 15.53	Systèmes de production de spécimens d'espèces CITES				
15.59	Transport des spécimens vivants				
15.63	Nomenclature normalisée				
15.68	Utilisation de <i>numéros de série taxonomique</i>				
15.89	Evaluation du commerce des cactus épiphytes et examen de l'inscription de Cactaceae spp. à l'Annexe II				
14.131 (Rev. CoP15)	<i>Euphorbia</i> spp.				
15.90	<i>Aniba roseaodora</i>				
15.91; 15.92	Groupe de travail sur l'acajou et autres espèces néotropicales produisant du bois				
14.146 (Rev. CoP15)	<i>Cedrela odorata</i> , <i>Dalbergia retusa</i> , <i>Dalbergia granadillo</i> et <i>Dalbergia stevensonii</i>				
15.94; 15.95	Taxons produisant du bois d'agar				
15.96	<i>Bulnesia sarmientoi</i>				
15.97; 15.98	Madagascar				